



Nouveau Fonds pour l'Énergie et le Développement Durable (FEDD) – Faoug







La Municipalité soutient vos projets en énergie, biodiversité et mobilité durable !

Qui peut bénéficier ?



-  Propriétaires de biens immobiliers à Faoug
-  Habitants domiciliés à Faoug (mobilité, verres réutilisables, économie d'eau et récupération d'eau de pluie)
-  Sociétés locales (verres réutilisables)



Exemples de soutiens :

-  CECB® Plus (certificat énergétique pour bâtiments anciens)
-  Panneaux solaires et installations thermiques
-  Chauffage renouvelable (pompes à chaleur, chaudières à bois)
-  Eau & biodiversité (récupérateurs d'eau, plantations, haies diversifiées)
-  Mobilité (abonnements aux transports publics, vélos)
-  Location de verres réutilisables

Comment demander ?

-  Formulaire disponible sur le site internet communal : (insérer le lien de la page)
-  Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée et doivent être envoyées exclusivement par courriel à subventions@faoug.ch
- Subvention versée après réception des justificatifs de paiement

Plus d'infos : directive disponible sur www.faoug.ch/fonds-communal-energie-developpement-durable

Enquête publique

La Municipalité soumet à l'enquête publique, **du 30.05.2026 au 28.06.2026**, le dossier suivant :

Propriétaire : HOTZ ROLF, GRABER MATTHIAS

Parcelle et situation : RF 458, Chemin du Vieux Port 12, 1595 Faoug

Coordonnées : 2572749/1195497

Nature des travaux : Transformation(s)

Dérogation : --

Ce dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

Les remarques ou oppositions sont à adresser par recommandé à la Municipalité durant le délai d'enquête.

L'annonce officielle est affichée au pilier public communal, les informations ci-dessus sont publiées à titre informatif.

Sauvetage des faons

À chaque période des foins, des bénévoles sillonnent la campagne à l'aube pour survoler les prairies à l'aide de drones équipés de caméras thermiques. Leur mission : repérer les faons cachés dans les hautes herbes.

Instinctivement, ces jeunes chevreuils se tapissent au sol pour échapper aux prédateurs, un réflexe qui devient fatal lors de la fauche. Ce service gratuit peut être sollicité par les agriculteurs aux coordonnées suivantes : *Sauvetage Faons Vaud / 079 626 54 71 / www.sauvetage-faons-vaud.ch / rayboubou@bluewin.ch*

ExperTri : L'app des pros des déchets

ExperTri est une application gratuite destinée à la gestion des déchets en Suisse romande. Cet outil permet de répondre rapidement à vos questions sur les filières de traitement de déchets.

Cette application mobile agit comme un véritable guide de poche et donne accès à :

- Données actualisées concernant les filières de traitement des déchets en Suisse
- Foire aux questions
- Tutoriels vidéos
- Formations proposées par COSEDEC en Suisse romande



Déchets communaux et bonnes pratiques

Elimination des couches culottes et sacs transparents

Le service de voirie vous rappelle que les couches culottes « pampers » peuvent être déposées devant la benne qui compacte les sacs poubelles. Par ailleurs, le sac déposé doit être transparent. Ceci afin de faciliter l'identification de son contenu par les employés communaux.

Elimination de la litière usagée pour les chats

Malheureusement, il devient fréquent de trouver de la litière pour chat usagée déposée dans des sachets roses pour les déjections canines, dans les poubelles « Robidog ». Nous rappelons que ces poubelles ne sont en aucun cas prévues pour déposer autre chose que les excréments de chien dans les sachets prévus à cet effet. Nous vous remercions de votre bonne collaboration.

Paddles et bonnes pratiques

Il est interdit d'entrer dans l'eau en paddle depuis la zone baignade (zone délimitée par des bouées jaunes).

Nous rappelons aux usagers, que la mise à l'eau des paddles est autorisée par la rampe du port communal ou par la rampe du DP 19 située au lieu-dit « en Verdeau ». La législation en vigueur interdit la navigation de paddles à proximité des baigneurs pour garantir leur sécurité.



FC Courgevaux - Communication

Des entrainements test sont possibles à tout moment pour les enfants nés entre 2013 et 2021. Pour tout renseignement, le club se tient à disposition aux coordonnées suivantes :

079 766 77 14 / junioren@fccourgevaux.ch